

*L'ajournement*

quels seraient le coût et les avantages de ces diverses méthodes visant à réduire les dégâts. Nous voulons une solution efficace et le meilleur marché possible pour les contribuables du Canada et du Québec. Le ministre espère pouvoir rencontrer bientôt l'honorable J. Cournoyer, ministre responsable au Québec, afin d'étudier le rapport provisoire et de voir quelles mesures pourraient être prises dans l'immédiat.

Le rapport technique final et les recommandations ne seront pas présentés avant le 30 juin et il est assez difficile de voir quelles sont les meilleures solutions à long terme avant de connaître tous les faits.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 28.)